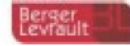


Envoyé en préfecture le 31/05/2022

Reçu en préfecture le 31/05/2022

Affiché le 31/05/2022



ID : 048-214800567-20220530-DE2022_21-DE

Département de Lozère

Mairie d'ESCLANÈDES

48230

☎ : 04 66 48 25 24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 30/05/2022

date de convocation : 24/05/2022

n° de délibération : DE2022 - 21

nombre de conseillers en exercice : 11

présents : 10

suffrages exprimés : 10 (pour-10, contre-0)

abstention : 0

objet de la délibération :

**Budget Primitif Principal :
décisions modificatives n°1**

Le trente mai deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric		absent excisé	
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOL Muriel	X		
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

Madame le Maire précise qu'il y a lieu de prévoir quelques décisions modificatives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

ADOpte les décisions modificatives suivantes :

section	R/D	n°	programme	art/chapitre	libellé article	montant
Invest.	D	211	Amélioration chemins communaux	2315/23	Installat° matériel et outillage techni	-15 540.00
Invest.	D	216	Aménagement arrêt de bus	2315/23	Installat° matériel et outillage techni	+15 540.00
TOTAL						0.00

Pour copie conforme,
Le Maire

